

14ème législature

Question N° : 24	De M. François de Rugy (Écologiste - Loire-Atlantique)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > associations	Tête d'analyse > subventions	Analyse > réduction. conséquences.
Question publiée au JO le : 03/07/2012 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 14/07/2015 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. François de Rugy interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la situation que vivent certaines associations quant à la diminution des financements publics qui rend difficile le développement, voire même la poursuite, de l'ensemble de leurs missions. Bien que conscient des difficultés budgétaires que l'actuelle majorité hérite de la précédente mandature, il lui demande de bien vouloir l'informer sur les mesures que compte prendre le ministère en matière de soutien aux associations agréées qui visent à venir en aide aux personnes malades ainsi qu'aux usagers du système de notre santé, et singulièrement pour ce qui concerne l'association "actions traitements".